

## Pratiques exemplaires pour réduire les risques

1. Débarrassez-vous des documents contenant des renseignements personnels en utilisant une déchiqueteuse ou en faisant affaire avec une entreprise de déchiquetage de confiance.
2. Assurez-vous que votre organisation procède à une présélection rigoureuse de tous les nouveaux employés.
3. Adoptez des politiques averties sur la sécurité qui portent sur la manutention du courrier d'arrivée et de sortie dans votre organisation, y compris les employés qui reçoivent du courrier personnel à leur adresse d'entreprise.
4. Évitez d'afficher les signatures électroniques ou numériques des signataires autorisés ou des dirigeants de la Société dans les rapports annuels ou autres documents publics.
5. Procédez périodiquement à l'évaluation des risques de votre organisation pour identifier et réduire le degré d'exposition.
6. Optimisez les technologies de contrôle de l'accès afin de permettre l'accès aux secteurs à risque élevé dans l'organisation au personnel autorisé seulement.
7. Protégez les renseignements sur les consommateurs dans les réseaux et l'infrastructure en vous servant de normes reconnues dans l'industrie.
8. Assurez-vous que des mécanismes de déclaration en bonne et due forme sont en place pour signaler les activités non autorisées concernant des renseignements personnels.
9. Adoptez les protocoles de sécurité associés aux installations d'informatique mobile et de télémaillage.
10. Étendez les pratiques de contrôle préalable aux tiers fournisseurs de services.
11. Participez au Réseau de gestion du risque, une initiative de service à la clientèle commanditée par Postes Canada visant à assurer le maintien de l'intégrité du canal de distribution au moyen d'occasions de réseautage, de partage de renseignements et de pratiques exemplaires. Pour en savoir davantage, communiquez avec [rita.estwick@postescanada.ca](mailto:rita.estwick@postescanada.ca).